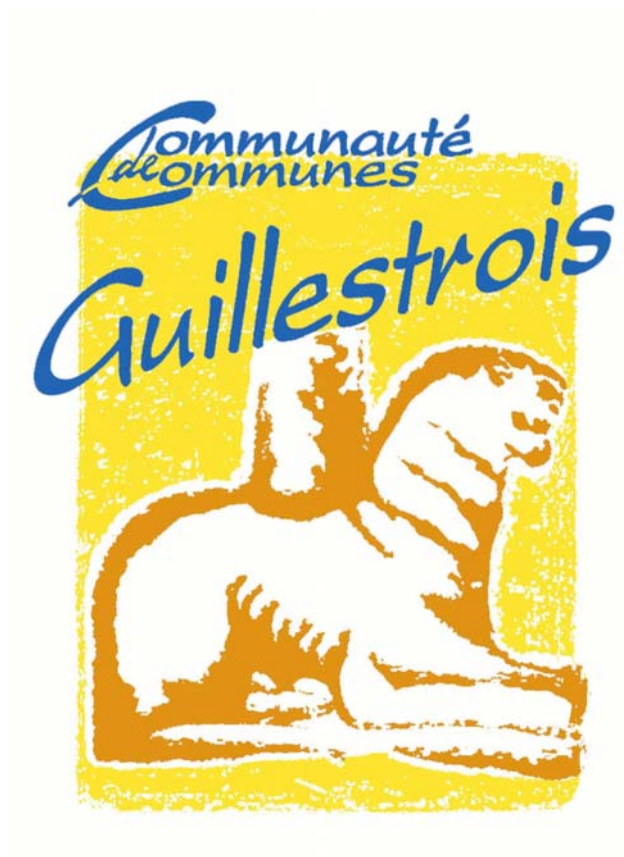


COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS



***RAPPORT ANNUEL 2006 SUR LE SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS***

SOMMAIRE

I-LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	3
1-1-Collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets assimilés.....	3
a- Organisation du service : population, fréquence de collecte.....	3
b- Mode de gestion du service.....	5
1-2- Collecte sélective.....	5
a- Organisation du service.....	5
b- Mode de gestion du service.....	6
c- Tonnages collectés et valorisés en 2006.....	6
d- Communication.....	8
e- Conclusion.....	8
1-3 Traitement des déchets : ordures ménagères et matériaux de collecte sélective.....	8
a- Organisation du service.....	8
b- Tonnages collectés et lieu de traitement des déchets ménagers.....	8
c- Destination des matériaux de collecte sélective.....	10
1-4 Les déchetteries.....	10
a- Carte d'identité de la déchetterie de Guillestre.....	10
b- Carte d'identité de la déchetterie de Vars Sainte Marie.....	10
c- Carte d'identité de la déchetterie de Risoul station.....	11
d- Organisation du service.....	11
e- Tonnages collectés.....	11
f- Destination des déchets collectés.....	13
1-5 Répartition du travail du personnel par activité :.....	13
1-6 Utilisation des véhicules :.....	14
1-7 Conclusion :.....	14
II- INDICATEURS FINANCIERS.....	15
2-1- Coût de la gestion du service déchets.....	15
2-2- Coût de la gestion de la collecte des ordures ménagères résiduelles.....	15
2-3- Coût du traitement des ordures ménagères.....	16
2-4- Coût de la collecte sélective des emballages ménagers et des cartons.....	16
2-5- Coût de gestion des déchetteries.....	17
2-6- Coût des moyens humains et gestion liés à la gestion des équipes et des redevances déchets.....	17
2-7- Coût d'investissement.....	18
a- Programme conteneurs semi enterrés.....	18
b- communication sites touristiques.....	18
c- Programme locaux techniques.....	18
d- Amélioration déchetterie.....	19
e- construction digue.....	19
f- acquisition camion.....	19
2-8 Récapitulatif.....	19
III- MODALITES DE FINANCEMENT : REDEVANCE GÉNÉRALE.....	20
IV- AXES DE TRAVAIL POUR 2007.....	23
4-1- Collecte sélective et communication.....	23
4-2- Agrandissement locaux techniques.....	23
4-3- Extension déchetterie.....	23
4-4 Acquisition d'un nouveau camion.....	23
4-5 Projets dans le cadre du SMITOMGA.....	23

RAPPORT 2006 SUR LE SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS (en application du décret N°2000-404 du 11 mai 2000)

La communauté de communes du Guillestrois (Hautes Alpes), créée par arrêté préfectoral du 31 12 2000, a comme compétence optionnelle : la protection et mise en valeur de l'environnement avec notamment « la collecte et le traitement des déchets ».

Le règlement déchets a été approuvé lors du conseil communautaire du 8 octobre 2002 et visé en Sous Préfecture le 16 octobre 2002.

I-LES INDICATEURS TECHNIQUES

1.1-Collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets assimilés

Sont collectés les déchets ménagers ainsi que les déchets des entreprises assimilés aux déchets des ménages. Il n'est pas possible de différencier les origines des déchets et donc de présenter les différents tonnages par origine : ménages et tout établissement à caractère commercial, artisanal, administratif....

Le [territoire desservi](#) est celui de la communauté de communes du Guillestrois, à savoir les communes de :

- Eygliers
- Guillestre
- Mont-Dauphin
- Réotier
- Risoul
- Saint Clément sur Durance
- Saint Crépin
- Vars

a- Organisation du service : population, fréquence de collecte...

La collecte des ordures ménagères est réalisée en :

- bacs de regroupement de 660 litres. Le nombre de bacs est de 680, sur l'ensemble du territoire desservi. Le nombre de points de regroupement est de 180, hors station de sport d'hiver et campings (65 conteneurs seuls, 70 points à 2 conteneurs, 32 à 3 , 8 à 4, 4 à 5)
- conteneurs semi enterrés : 105 de volume 5 m3. Ils sont placés au points de fortes fréquentations et d'intégration paysagère.

La [population desservie](#) par la collecte des ordures ménagères représente environ 5 500 habitants permanents, et environ 50 000 lits touristiques.

Le ramassage des ordures ménagères se fait de une à sept fois par semaine dans les 8 communes de la communauté de communes du Guillestrois. La fréquence de collecte est adaptée à l'activité touristique en saison hivernale et estivale.

Fréquence de la collecte:

En intersaison			
	Fréquence de collecte Nombre de fois par semaine		Fréquence de collecte Nombre de fois par semaine
Tournée rurale bacs : Risoul (village) St Clément s/D ^{ance} Réotier Eyglis St Crépin	2 fois Lundi Vendredi	Tournée Vars: Ste Marie Ste Catherine Les Claux (station de ski)	1
Tournée rurale conteneurs enterrés Mont Dauphin semi enterrés	1 fois 1 fois		
Tournée Bourg : Guillestre bacs	3 fois Mardi Jeudi Samedi	Tournée Risoul station :	1
Guillestre : conteneurs semi enterrés	2 fois		

En saison			
	Fréquence de collecte Nombre de fois par semaine	Stations campings	Fréquence de collecte Nombre de fois par semaine
Tournée rurale Guillestre Grand rue Risoul village St Clément Réotier Eyglis St Crépin	2 : Lundi Vendredi	Tournée station Vars et Risoul Saison hiver : (déc à avril) Saison été : (juillet août) Saison été : campings :	4 à 7 2 à 4 3 à 4
Tournée rurale conteneurs enterrés	2		
Tournée bourg Guillestre bacs	3 : Mardi Jeudi Samedi		
Guillestre conteneurs semi enterrés	2		

b- Mode de gestion du service

Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est de la compétence de la communauté de communes du Guillestrois depuis le 01 01 2001.

La collecte des déchets est assurée **en régie** par une équipe de 10 personnes (7 permanents, 2 saisonniers (1 été+hiver et 1 février) et 1 chef d'exploitation).

Le matériel a disposition est le suivant :

- Un camion 19 tonnes Renault avec une benne Grange modèle Jumbo 220.17, immatriculé 5962 KC 05 et mis en circulation le 14/04/1993.
- Un camion 19 tonnes Renault avec une benne Grange modèle Jumbo 220.17, immatriculé 5119 KC 05 et mis en circulation le 15/03/1993
- Un camion 26 tonnes Mercedes avec une benne GEESINK NORBA de 16.5 m3, une grue hydraulique de 10 t/ m, immatriculé 9829 KP 05 acquis en décembre 2002 revendu en juillet 2006
- Un camion 26 tonnes Renault avec une benne MANJOT de 17.8 m3, une grue hydraulique de 10 t/ m, immatriculé 2013 KT 05 acquis en mars 2004

Le service est également équipé d'un Renault Master qui permet de déplacer les conteneurs pour faire la réparation et le nettoyage. Celui ci a été vendu en juillet 2006 et un camion 3,5 t NISSAN avec une benne déposable a été acquis.

En 2005, la totalité des conteneurs OM ont été nettoyés (bacs et conteneurs semi enterrés). En 2006 , aussi.

Les garages sont situés sur la commune de Guillestre, au lieu dit, les Iscles.

1-2- Collecte sélective

a- Organisation du service

La collecte sélective du verre existe depuis plusieurs années.

La collecte séparative des emballages et journaux-magazines a été mise en place en juillet 2000. Elle se fait selon les modalités suivantes :

- Verre en apport volontaire
- Journaux magazines en apport volontaire,
- Emballages : bouteilles plastiques, acier, aluminium, briques alimentaires, cartonnettes en bacs de regroupement (ou conteneurs semi enterrés) placés à côté des bacs OM.

Chaque village possède au moins un point d'apport volontaire (PAV) constitué de deux colonnes, verre et/ou journaux magazines. Ces colonnes peuvent être remplacées par des conteneurs semi enterrés. Il y a 10 points sur la commune de Guillestre, en plus de celui de la déchetterie. Il y a 3 points sur les communes de Mont Dauphin, 2 sur Réotier et saint Clément sur Durance et 3 points sur les communes d'Eygliers et Saint Crépin, 21 points sur Risoul et 24 points sur Vars.

Au total, la communauté de communes du Guillestrois compte 68 PAV, contre 12 PAV en 2001. Un gros effort a été fait au niveau de la mise en place de conteneurs de collecte sélective en station de sport d'hiver.

Les emballages sont collectés :

- en bacs de regroupement Il y en a 300 répartis à côté des bacs de regroupement OM.
- en conteneurs semi enterrés. Il y en a 50

b- Mode de gestion du service

Le vidage des colonnes ou conteneurs semi enterrés de verre et journaux magazine est assuré par la société Sud Est assainissement - TEP'S, basée à Manosque (04), suite à la passation d'un marché qui finit en août 2005. Depuis, cette opération a été reprise en régie par la communauté de communes du Guillestrois.

Les matériaux sont envoyés dans le centre de tri de Sud Est Assainissement - TEP'S, situé à Manosque.

Le verre est directement envoyé à l'usine de recyclage. Le transport était réalisé par Sud Est Assainissement - TEP'S. Depuis janvier 2006,, le transport est assurée par la société ZAINA, à partir de la déchetterie. La semi remorque est de 26 T de charge utile.

Les emballages sont collectés en régie par la communauté de communes du Guillestrois. Les tournées sont faites en complément des tournées des OM. Les emballages sont déchargés dans un compacteur situé à la déchetterie, avant d'être envoyés en centre de tri. Le compactage est rendu nécessaire par la distance Guillestre - centre de tri.

c- Tonnages collectés et valorisés en 2006

MATERIAUX	TYPE DE COLLECTE	TONNAGES VALORISES						REFUS DE TRI, en tonnes						KG/HAB/AN VALORISE					
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Verre	Apport vol	229,43	237,12	249,31	312,38	274,94	323,81	24,35						41,71	43,20	48,08	57	50,20	57,75
Journaux magazines	Apport vol	60,73	80,66	86,67	109,91	110,88	122,64	0						11,04	14,66	16,72	19,98	20,23	23,65
Emballages	PET clair*	4,15	5,96	8,09	8,70	8,79	9,9	1,55	1,73	2,59	2,96	33,58	34,49	0,7	1,08	1,56	1,58	1,60	1,91
	PET coloré*	1,11	2,51	3,6	3,75	5,6	5,14							0,2	0,46	0,69	0,68	1,22	0,99
	PEHD*	0,91	3,38	3,63	5,64	6,67	6,99							0,17	0,61	0,70	1,03	1,22	1,35
	ELA*	2,87	2,42	2,106	5,09	4,18	4,66							0,52	0,44	0,41	0,93	0,76	0,89
	EMR*	14,69	12,09	14,51	23,25	22,4	23,77							2,67	2,20	2,80	4,23	4,09	4,58
	ALU*	0,12	0,24	0,36	0,6	0,54	0,5							0,02	0,04	0,07	0,11	0,10	0,10
	acier	4,34	3,96	7,72	11	10,8	10,4							0,79	0,72	1,49	2	1,97	2
Total matériaux en tonnes		318,35	348,34	376	480,32	444,80	507,81	1,55	1,73	2,59	2,96	33,58	58,84	57,82	63,41	72,52	87,33	81,39	93,22

* PET et PEHD : types de plastiques ELA : emballages liquide alimentaire EMR : type cartonnettes ALU : aluminium.

La collecte sélective a progressé de 30 tonnes **entre 2001 et 2002, soit 9.5 %**.
La collecte sélective a progressé de 27.6 tonnes **entre 2002 et 2003, soit 7.5 %**.
La collecte sélective a progressé de 104.32 tonnes **entre 2003 et 2004, soit 27.78%**.

La collecte sélective a diminuée de 35,52 tonnes **entre 2004 et 2005**, soit 8%. Cette diminution est due à la baisse de la collecte du verre (pb de ramassage avec le prestataire de service et baisse de fréquentation). Hors verre, la collecte sélective a augmenté de 2,92 tonnes, ce qui de part la baisse de 6 % de tonnage des OM, est une hausse correcte de l'implication dans le tri sélectif. La même tendance s'observe pour la communauté de communes du Pays des Ecrins, communauté de communes voisine et comparable à la notre.

La collecte sélective a progressé de 76 tonnes par rapport à 2005. La collecte des journaux magazines continue à progresser. La collecte du verre est redevenue correcte.

C'est un résultat correct qu'il faut regarder plus précisément :

- Collecte du verre : Il est encore nécessaire d'améliorer ce geste de tri. Il reste du verre dans les OM et les emballages. Il faut cerner les zones sur lesquelles il faut augmenter nos efforts de communication ou d'équipement (mise en place de point de regroupement supplémentaire)
- Collecte de journaux magazine : l'amélioration s'est fortement poursuivie en 2005.
- Collecte emballages : De grosses difficultés de collecte et des pertes de matériaux importantes en mars 2006.

Le taux de refus sur la chaîne de tri est important, il est indispensable de le faire baisser. Ils sont dus :

- à la présence de beaucoup de verre dans les emballages
- au système de compactage des emballages qui entraîne aussi des problèmes d'incrustation des matériaux les uns dans les autres.
- Aux problèmes de gel des restes alimentaires liquides dans les caissons de compaction, en hiver
- A des pollutions ponctuelles mais importantes dans certains équipements à vocation uniquement touristiques.
- Aux journaux magazines qui sont comptés par le prestataire trieur comme des refus, alors que c'est du recyclage.

Le taux de compactage a été réduit pour diminuer les refus dus à ce problème. Il faut mener un partenariat avec le centre de tri pour améliorer la qualité de nos collectes. Des campagnes d'analyse ont été menées en 2006 pour identifier les refus principaux.

Résultats en poids :

30% de journaux magazines

25 % de verre

45 % de déchets divers (refus réels)

d- Communication

Des interventions dans les écoles primaires et le collège ont eu lieu afin de sensibiliser les enfants et les jeunes au geste de tri et plus globalement à la protection de leur environnement.

Des articles sur les déchets ont été insérés dans la lettre de la communauté de communes du Guillestrois.

Des affiches sur le tri ont été éditées.

Des informations ont été données au public lors de l'accueil pour les redevances.

Une chargée de communication a été embauchée à la communauté de communes du Guillestrois en septembre 2002. Elle consacre 25 % de son temps au domaine des déchets.

La lettre du tri n°6 a été réalisée et distribuée.

La communauté de communes du Guillestrois a participé à la semaine du tri .

e- Conclusion

D'un point de vue global, les résultats de la collecte sélective sur la Communauté de Communes sont satisfaisants pour une cinquième année d'exploitation.

Nos caractéristiques de communauté en milieu rural et touristique ont été prises en compte dans la mise en œuvre du tri sélectif.

Des campagnes de communication plus importantes devront encore être menées, pour continuer à sensibiliser les usagers au geste de tri et améliorer les résultats, notamment concernant la collecte du verre. Les refus de tri devront être diminués.

1-3 Traitement des déchets : ordures ménagères et matériaux de collecte sélective

a- Organisation du service

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées au CET de classe 2 à Guillestre, lieu dit les Iscles (arrêté préfectoral en date du 13 octobre 1999). Ce CET est géré par le SMITOMGA (syndicat mixte de traitement des ordures ménagères des cantons de Guillestre et de l'Argentière).

b- Tonnages collectés et lieu de traitement des déchets ménagers

La communauté de communes du Guillestrois a produit 2 980 tonnes d'OM en 2006, 3 200 tonnes d'OM en 2005, 3386 tonnes en 2004, 3320 tonnes en 2003, 3260 tonnes en 2002, 3436.92 Tonnes en 2001, et 3451Tonnes en 2000.

2001	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total annuel
Com Com Guillestrois	408,08	450,56	432,16	308	155,8	177,4	368,28	437,4	169,38	152	145,4	232,4	3436,92
Com Com Argentierois	226,52	257,12	237,54	215	178,4	187,12	328,52	385,56	172,52	157,1	144,8	167,68	2657,818
Total tonnage	634,6	707,68	669,7	523	334,2	364,52	696,8	822,96	341,9	309,1	290,2	400,08	6094,738

2002	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	nov	déc	Total annuel
Com com Guillestrois	352,24	437,20	378,12	273,32	158,08	160,90	336,36	451,62	163,14	154,80	151,88	243,20	3 232,86
Com comm Ecrins	196,24	233,35	198,22	181,5	142,98	152,12	307,84	361,94	159,04	166,6	148,8	187,62	2464,25
Total global tonnage	548,48	670,55	576,34	454,82	301,06	313,02	644,20	813,56	322,18	321,40	300,68	430,82	5 697,11

2003	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep	Oct	nov	déc	Total annuel
com com guillestrois	338,94	403,70	428,32	275,34	168,08	169,90	343,77	447,95	182,88	141,48	149,42	270,18	3 319,96
com com pays des écrins	197,24	220,45	236,47	176,84	159,96	167,3	306,19	350,03	173,14	158,98	131,06	182,24	2459,9
Total global tonnage	536,18	624,15	664,79	452,18	328,04	337,20	649,96	797,98	356,02	300,46	280,48	452,42	5 779,86

2004	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb re	Octobre	novembr e	décembr e	Total annuel
com com guillestrois	354,90	450,19	428,52	292,54	148,04	175,62	342,50	421,24	160,10	167,50	159,82	285,32	3 386,29
com com pays des écrins	196,58	234,18	233,16	187,13	143,86	176,88	310,74	355,38	164,82	159,32	162,34	178,68	2503,07
Total global tonnage	551,48	684,37	661,68	479,67	291,90	352,50	653,24	776,62	324,92	326,82	322,16	464,00	5 889,36

2005 :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	novembre	décembre	Total annuel
com com guillestrois	341,04	473,68	397,61	229,72	160,10	166,70	303,28	409,54	176,20	148,37	149,30	245,25	3 200,79
com com pays des écrins	191,26	231,90	215,70	154,58	161,08	166,96	298,07	358,36	171,46	166,24	141,58	195,16	2 452,35
Total global tonnage	532,30	705,58	613,31	384,30	321,18	333,66	601,35	767,90	347,66	314,61	290,88	440,41	5 653,14

2006 :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	novembre	décembre	Total annuel
com com guillestrois	262,95	396,64	366,20	206,50	154,00	173,73	298,35	393,85	179,31	164,41	145,18	239,02	2 980,14
com com pays des écrins	208,34	231,44	207,48	161,9	147,77	176,03	292,35	340,8	163,84	165,94	148,42	181,82	2 426,13
Total global tonnage	471,29	628,08	573,68	368,40	301,77	349,76	590,70	734,65	343,15	330,35	293,60	420,84	5 406,27

En 2005 et 2006, le tonnage OM a baissé de part une baisse de la fréquentation touristique principalement.

On constate une légère augmentation des tonnages OM en 2004, par rapport à 2003 2002, 2001 et 2000. Cela est du à la très forte fréquentation des stations de sport d'hiver. Néanmoins on constate une « baisse – stabilisation » des tonnages sur les 3 ans. Cette tendance est en relation avec la collecte sélective des déchets.

c- Destination des matériaux de collecte sélective

La communauté de communes du Guillestrois a opté pour la garantie de reprise des matériaux dans le cadre du contrat Programme de Durée Eco – Emballages, signé le 17 juin 2000.

Les bennes de collecte sélective sont amenées au centre de tri de Sud Est Assainissement - TEP'S à Manosque,.

Les matériaux triés sur le centre de tri de Manosque sont donc envoyés vers différentes filières de recyclage :

- | | |
|----------------------|-----------------------------|
| ▪ Plastiques : | Valorplast, |
| ▪ Verre : | BSN Glasspack Labégude (07) |
| ▪ Acier : | USINOR (13) |
| ▪ Aluminium : | Affimet à Compiègne, |
| ▪ ELA : | AVP (68) |
| ▪ EMR cartonnettes : | Emin Leydier (01) |
| ▪ Journaux : | Burgo Etienne, |
| ▪ Cartons : | SAICA |

1-4 Les déchetteries

La communauté de communes du Guillestrois n'organise pas de collecte d'encombrants sur son territoire, car celui-ci est couvert par trois déchetteries. Les usagers doivent se rendre dans les déchetteries pour déposer leurs objets encombrants.

a- Carte d'identité de la déchetterie de Guillestre

⇒ Déchetterie située au lieu dit les Iscles à Guillestre, à côté du CET.

⇒ **Ouverture au public** : du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30

⇒ **Aire d'attraction de la déchetterie** : Eygliers, Saint Clément sur Durance, Réotier, Mont dauphin, Saint Crépin, Risoul village, Guillestre

⇒ **Déchets acceptés** : tout venant, gravats, déchets verts, ferraille, piles, batteries, huiles végétales et minérales, emballages ménagers, cartons, textiles, autres déchets toxiques, encombrants, pneus

⇒ **public accepté** :

- * particuliers
- * collectivités
- * professionnels, dans la limite d'un petit volume .

b- Carte d'identité de la déchetterie de Vars Sainte Marie

⇒ Point relais déchetterie situé à Sainte Marie à côté des locaux des services techniques

⇒ **Ouverture au public** :selon saison

⇒ **Aire d'attraction de la déchetterie** (les trois villages de Vars et la station de sports d'hiver)

⇒ **Déchets acceptés** : idem Guillestre

⇒ **Public accepté** :

- * particuliers
- * collectivités
- * professionnels, dans la limite d'un petit volume .

Le point relais a été équipé d'un compacteur à cartons en poste fixe. Cela a permis d'optimiser les transports avec la déchetterie de Guillestre.

c- Carte d'identité de la déchetterie de Risoul station

- ⇒ Point relais déchetterie situé sur le grand parking inférieur
- ⇒ **Ouverture au public** :selon saison
- ⇒ **Aire d'attraction de la déchetterie** (la station de sports d'hiver)
- ⇒ **Déchets acceptés** : idem Guillestre
- ⇒ **Public accepté** : * particuliers
 * collectivités

d- Organisation du service

Les trois déchetteries sont exploitées en **régie**. La déchetterie principale et centrale est celle de Guillestre.

L'enlèvement des déchets collectés sur les déchetteries de Vars et Risoul a été confié à l'entreprise GUERIN après consultation d'entreprises en 2002. Un marché public de renouvellement a eu pour résultat le choix d'un nouveau prestataire à partir de août 2005 : l'entreprise Joël Jacques.

Les bennes sont regroupées à la déchetterie de Guillestre, puis traitées en fonction de leur nature.

L'enlèvement et le traitement des déchets à partir de la déchetterie de Guillestre a été confiée à l'entreprise Sud Est Assainissement- TEP'S jusqu'en août 2005 (pneus, encombrants, huiles, cartons), dans le cadre d'un marché public négocié passé en juillet 2003. Depuis août 2005, un nouveau marché public a eu lieu, et l'entreprise Alpes Assainissement a été choisie, jusqu'en juillet 2008.

Les D.M.S. (déchets ménagers spéciaux) sont traités par l'entreprise SPUR Environnement dans le cadre d'une convention passée jusqu'en décembre 2007.

La ferraille et les batteries sont traitées par l'entreprise Lelièvre.

Les textiles sont récupérés par l'entreprise d'insertion « le fil d'Ariane » à Gap. Le point de collecte a été transféré à l'extérieur de la déchetterie en zone commerciale.

Les déchets verts sont broyés par l'entreprise Joël Jacques dans le cadre d'une convention jusqu'au 1 octobre 2005, puis dans le cadre d'un marché public jusqu'en juillet 2008.

e- Tonnages collectés

Les tonnages globaux collectés sur les trois déchetteries en 2005 sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Les bennes de déchetterie qui partent soit vers Manosque , soit vers Ventavon sont tassées. Il y a un travail d'optimisation des volumes, et donc des coûts:

<i>année</i>	<i>Densité des bennes cartons</i>	<i>Densité des bennes encombrants</i>
2005	2,85 tonne/ benne de 30m3	3,93 T / benne
2006	3,74 T/Benne	4,23 T/Benne

Nous ne connaissons pas le poids de l'ensemble des mouvements de bennes car certains matériaux ne sont pas pesés et certaines données ne sont pas fournies par le repreneur, malgré les clauses de la convention qui nous lie.

	Quantités collectées en 2001	Quantités collectées en 2002	Quantités collectées en 2003	Quantités collectées en 2004	Quantités collectées en 2005	Quantités collectées en 2006
matériaux						
<i>Ferraille</i>	Environ 260 tonnes	Environ 300 tonnes	Environ 300 tonnes	Environ 290 tonnes	Environ 245 tonnes	257
<i>Pneus</i>	62 tonnes	52.30 tonnes	59 tonnes	49 tonnes	63 tonnes estimées	6810 unités
<i>Cartons</i>	108 tonnes	116 tonnes	161 tonnes	165 tonnes	163 tonnes	187
<i>Gravats, inertes</i>	Non connu	Non connu	Non connu	Non connu	Non connu	nc
<i>Déchets verts</i>	Non connu	214 tonnes	191 tonnes	180 tonnes	200 tonnes estimées	250 t estimées
<i>Encombrants</i>	338 tonnes	341 tonnes	388 tonnes	430 tonnes	472 tonnes	533
<i>Textiles</i>	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Plus à la déchèterie
<i>Huiles minérales</i>	2 400 kg	4 470 kg	5 130 kg	6400 litres	4200 litres	4 000
<i>Huiles végétales</i>				6100 litres	5000 litres	2 160
<i>Batteries</i>	-	-	-	17T300	11t 500	15,2 t
<i>Néons</i>	142 kg	73 kg	154 kg	86 kg	270 kg	352 kg
<i>Lampes mercure</i>	-	15 kg	12 kg	-	-	-
<i>Aérosols</i>	420 kg	490 kg	578 kg	280 kg	878 kg	721 kg
<i>Piles</i>	1095 kg	0 kg.Pb filière	2000 kg	2000 kg	972 kg	900 kg
<i>Solvants,</i>	52 kg	0	182 kg	150 kg	702 kg	654 kg
<i>peintures</i>	3178 kg	4 192 kg	3971 kg	1814 kg	7018 kg	3 724 kg
<i>Produits réac</i>	374 kg	98 kg	440 kg	120 kg	773 kg	180 kg
<i>acides</i>					38 kg	88 kg

Au tonnages collectés en collecte sélective, se rajoutent les tonnages recyclés à partir de dépôts en déchetterie : soit 988 tonnes recyclées au total en 2002, 1111.47 en 2003, 1148.25 Tonnes en 2004, 1174,32 Tonnes en 2005, 1290 tonnes en 2006

La communauté de communes du Guillestrois va travailler sur l'augmentation des tonnages d'encombrants et déchets verts.

f- Destination des déchets collectés

Matériaux	Destination
<i>Ferraille</i>	Entreprise Lelièvre- ferrailles
<i>Gravats, inertes</i>	CET de classe II ,en matériaux pour digue
<i>Déchets verts- bois</i>	broyage sur place
<i>Encombrants</i>	CET de classe II
<i>Textiles</i>	Association caritative
<i>Pneus</i>	aliapur
<i>Huiles minérales</i>	SRHUU
<i>Huiles végétales</i> <i>Batteries</i> <i>Autres DMS</i>	Valorisation Point SA Matière, Chimique ou thermique

1-5 Répartition du travail du personnel par activité :

Cela concerne l'équipe de collecte.

<i>activité</i>	<i>Temps de travail en 2005</i>	<i>Temps de travail en 2006</i>
Collecte des OM	5,3 equivalent temps plein	5,2 equivalent temps plein
Collecte des emballages	0,7 equivalent temps plein	0,7 equivalent temps plein
Collecte du verre	0,2 equivalent temps plein	0,4 equivalent temps plein
Collecte du papier		0,06 equivalent temps plein
Entretien – maintenance des conteneurs	0,7 equivalent temps plein	0,9 equivalent temps plein
Entretien garages et véhicules	0,3 equivalent temps plein	0,4 equivalent temps plein
Entretien des véhicules par les ST de Vars	0,09 equivalent temps plein	0,07 equivalent temps plein
Quai de transfert : entretien + lavage		0,07 equivalent temps plein

1-6 Utilisation des véhicules :

<i>Véhicule</i>	<i>Nombre de km parcourus</i>	<i>Consommation en litres</i>
Total en 2005	42 120	27 410
Total en 2006	42 100	27 270

1-7 Conclusion :

La poursuite de la collecte sélective est la principale mesure prise dans l'année pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement .

De gros efforts ont été poursuivis pour la mise en place de la collecte sélective pour les stations de sports d'hiver et les centres bourg.

La communauté de communes du Guillestrois s'est aussi investie dans la communication dans le thème des déchets. Les conséquences de l'ensemble de ces mesures se ressentent en 2004 et 2005.

II- INDICATEURS FINANCIERS

2-1- Coût de la gestion du service déchets

Les coûts présentés sont ceux se rapportant à l'exercice 2006.

Nous ne pouvons pas prendre en compte l'indicateur « coût par habitant » car l'activité touristique est très forte sur notre territoire. Les coûts seront rapportés à un équivalent logement, en incluant l'impact du tourisme. Sur le territoire, il y a **12 075 équivalents logements en 2006** (11 718 en 2004) (11 690 en 2004) (11 488 en 2003), (11 402 en 2002), (11 333 en 2001), par rapport à la redevance logement de 68.64 euros (70,80 en 2005).

FONCTIONNEMENT	Dépenses ramenées à la tonne d'OM en €					Dépenses 06 en €	Dépenses 06 ramenées à la tonne d'OM en €
	2001	2002	2003	2004	2005		
collecte OM	75.36	88.76	88.85	89.97	130,31	390 316	130.98
traitement OM	46.50	46.32	57.48	34.76	40,21	210 000	70.47
Déchetteries	32.09	22.70	29.88	41.42	50,58	180 256	60.48
Collecte sélective	8.23	12.06	7.39	10.26	7,45	64 752	21.73
Frais généraux	8.42	6.12	8.68	15.12	18,45	68 000	22.82
Coût global	170.59 €/Tonnes d'OM	175.96 €/T d'OM	192.28€/T d'OM	191.53 €/T OM	247 €/T OM	913 008	306.48
Coût global / équivalent logement	51.74 € /eq logeT	50.51 €/eq logt	55.54 €/eq logement	55.48€ /eq logement	67.44 €eq logement		75.62 €eq logement

2-2- Coût de la gestion de la collecte des ordures ménagères résiduelles

Le coût de la collecte 2001 est de 258 987.25 € soit 22.86 € par équivalent logement.

Le coût de la collecte 2002 est de 286 951.18 €, soit 25.17 € par équivalent logement.

Il faut noter une augmentation du coût du personnel dû à la mise en œuvre des 35 heures.

Le coût de la collecte 2003 est de 294 979 €, soit 25.68 € par équivalent logement.

Le coût de la collecte 2004 est de 304 704.90 €, soit 26,06 € par équivalent logement.

Le coût de la collecte 2005 est de 417 000 €, soit 35.58 € par équivalent logement.

Le coût de la collecte 2006 est de 390 316,30 €, soit 32.32 € par équivalent logement.

L'augmentation 2004/2005 est due à l'augmentation du gasoil et aux amortissements sur les programmes de conteneurs enterrés et de camion. (77 359 euros) qui permettront de financer le renouvellement de ces équipements.

Le coût de l'amortissement est équivalent en 2006.

2-3- Coût du traitement des ordures ménagères

	Dépenses €TTC					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Coût de la prestation de mise en CET de classe II.	56 040.70	51 338	56 300	55 608	52 825	146 238
TGAP(Taxe Générale sur les Activités Polluantes)	31 566.10	31 449	60 756	37 829	29 280	13 670
Provision pour travaux	33 276.58	33 276.58	33 276.58	0	35 619	35 619
Emprunt	40 190.14	35 670.40	35 670.40	17 835.20	0	0
Frais administratifs	4 834.63	4 834.63	4 834.63	6 465.65	10 952,62	14 473
Coût traitement	159 810.17	156 568.61	190 837.61	117 737.85	128 676,62	210 000
Coût traitement / équivalent logement	14.11	13.74	16.62	10.07	10,98	17.39

En 2003, le SMITOMGA a payé la TGAP au titre de l'année 2002 et en prévision sur 2003.

En 2004, il n'y a pas eu de provisions pour travaux de demandées.

En 2006, le CET de Guillestre est fermé à partir du mois de juin et les déchets sont transférés jusqu'à Ventavon. Cela implique une forte augmentation.

2-4- Coût de la collecte sélective des emballages ménagers et des cartons

	Dépenses €TTC					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses liées à la communication collecte sélective	3 488.15	3 593.72	8 470.03	2 001.85	2 256	3 600
Personnel	13 531.96	11390.74	15 821.07	19 032.70	11 800	12 054
Prestation de services	35 984.81	40 250.50	31 690	75 964.57	72 349	67 098
RecettesEco emballages	- 18 237.66	- 16 269.29	- 31 419	-62 252.37	-62 534	-18 000
Recettes Garanties de reprise filières	- 6 634.21	0	0	0	0	0
Coût net	28 285.53	38 965.67	24 562.10	34 746.75	23 871	64 752
Coût collecte sélective/ équivalent logement	2.50	3.42	2.14	2.97	2,04	5.36

Il faut remarquer que la gestion des recettes éco - emballages est différée de plusieurs mois, ce qui fausse les recettes présentées.
Les tonnages de collecte sélective ayant fortement augmentés, les coûts de traitement et de transfert aussi.

2-5- Coût de gestion des déchetteries

	Coût € TTC					
	2004	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses liées aux prestations sous contrat	69 383.87	58 743.11	64 070	96 818.91	96 430	115 000
Dépenses de fonctionnement (moyen humain)	38 874.50	41 613.53	38 330	36 349.21	41 986	45 150
Dépenses de fonctionnement (matériel et frais de gestion)	10 775.64	5443.34	6 339	7 088	23 457	20 106
Recettes	- 8 668.76	-3 410.27	- 2 366	0	0	0
Subventions		- 29 010.87	- 7 166	0	0	
Coût net de gestion de la déchetterie	110 365.26	73 378.84	99 207	140 256.12	161 873	180 256
Coût net de gestion de la déchetterie/ équivalent - logement	9.76	6.44	8.64	12.00	13,81	14.92

En 2005, les frais de véhicule et les frais de transfert ont fortement augmenté.
Une réflexion sur la gestion des déchetteries a été faite en 2006. Elle sera poursuivie en 2007.

2-6- Coût des moyens humains et gestion liés à la gestion des équipes et des redevances déchets

	Coût € (charges patronales et salariales incluses)					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
personnels en charge de l'encadrement des redevances déchets et frais généraux	28 933.43	19 763.30	28 239	51 238	59 027	68 000
Coût / équivalent logement	2.56	1.74	2.46	4.38	5,03	5.63

En 2003, il y a une augmentation des frais généraux imputés sur le service déchets.

En 2004, il y a une augmentation liée à la restructuration du service déchets. Un chef d'exploitation a été embauché. La qualité du service s'est nettement améliorée.

2-7- Coût d'investissement

De nombreux investissements doivent être faits dans les années à venir (travaux sur le CET, renouvellement de camions, agrandissement de locaux, construction d'un quai de transfert des déchets ...).

Une somme de 16.85 €/ équivalent logement est demandée pour 2001 en investissement (soit 190 911 €).

Une somme de 18.12 €/ équivalent logement est demandée pour 2002 en investissement (soit 206 602 €).

Une somme de 13.10 €/ équivalent logement est demandée pour 2003 en investissement (soit 150 702 €).

Une somme de 13.16 €/ équivalent logement est demandée pour 2004 en investissement (soit 150 702 €).

Une somme de 3.36 €/ équivalent logement est demandée pour 2005 en investissement (soit 150 702 €).

Une somme de 4.78 €/ équivalent logement est demandée pour 2006 en investissement. (pm : + les amortissements).

Le montant total de la redevance a été défini en incluant les augmentations futures du coût de traitement des déchets et du montant d'investissement. Ainsi, le montant de la redevance « logement » est resté stable durant quelques années. Il a été actualisé avec le coût de la vie en 2005.

a- Programme conteneurs semi enterrés

Objectifs :

Un nouveau programme est en cours d'étude. Les dossiers de subventions ont été déposés. Les ST + les communes réfléchissent au nombre et à la localisation.

b- communication sites touristiques

Objectifs :

Des sacs de tri ont été réalisés et distribués au public de vacanciers. Ils comportent un mot de bienvenue en plusieurs langues ainsi que les consignes de tri. Des affiches, ... ont été mises en place pour indiquer les changements de conteneurs ainsi que la grande présence de conteneurs de tri sélectif.

En 2005, les dépenses afférentes à ce programme sont de 16 663,96 €.

c- Programme locaux techniques

Objectifs :

⇒ Améliorer les conditions de travail du personnel du service OM dont le nombre a augmenté en 2001.

Les garages et locaux techniques seront agrandis de 3 travées. Le poste de lavage a été amélioré afin de pouvoir laver correctement les camions en hiver .

Les portes du garage ont été changées en 2004. Le programme en lui même n'a pas commencé.

d- Amélioration déchetterie

La digue de protection ayant été réalisé en 2005 et début 2006, ce programme a enfin pu être lancé concrètement. Les marchés de travaux et acquisition des équipements ont été signés en septembre 2006. Les premières acquisitions (bennes) et travaux (terrassements) ont été réalisés en 2006. Fin en 2007.

Programme : 660 000 € TTC

Dépensé en 2006 : 23 000 € TTC.

Subventions : 75%

Le fonctionnement des déchèteries est en cours de travail.

e- construction digue

Objectifs:

protéger la zone de la déchetterie des inondations du Guil, en relation avec les services de l'Etat.

Les travaux ont commencé en 2005 et finissent en 2006.

Total programme 230 000 € TTC 65 % de Subvention.

Total des dépenses sur 2006 : 19 291,26 € TTC

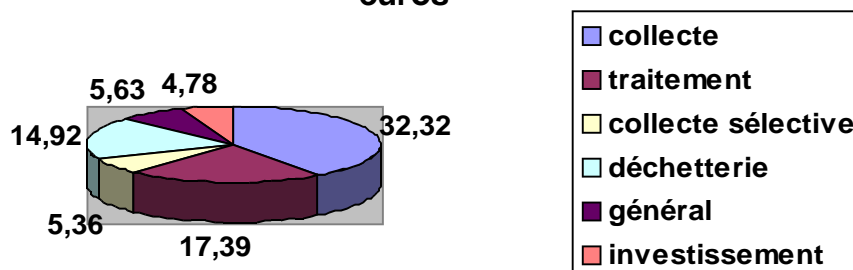
Total des recettes sur 2006 : 0.

f- acquisition camion

Lancement du marché public d'acquisition et choix des prestataires. Ce camion est de 19 T, plus maniable, avec un lève conteneur plus performant que le camion acquis en 2001. (des progrès techniques sont à noter).

2-8 Récapitulatif

répartition du coût du service Déchets 2006 en euros pour une redevance logement de 80,40 euros



III- MODALITES DE FINANCEMENT : redevance générale

Le service public d'élimination des déchets est financé par la redevance générale. Le produit de cette recette s'élève à 970 882 € et permet donc de couvrir intégralement les dépenses de gestion des déchets.

Rappel des chiffres 2001 : 777 490 €

2002 : 782 230 €

2003 : 788 527 €

2004 : 802 385 €

2005 : 829 652 €

Une augmentation a été votée entre 2005 et 2006 pour pouvoir financer le transport des déchets sur Ventavon et l'entrée en CSDU qui est bien supérieur au coût de revient du CET du SMITOMGA.

Le détail des tarifs des redevances est présenté ci après :

CATEGORIES	REDEVANCES 2006
Logement	80,40 €
Hébergement collectif de grande capacité supérieure à 8 personnes: <i>Comprenant notamment: Hôtels, Centre de vacances, Maison de retraite, Refuge...</i>	3,60 €/ couchage ⁽²⁾
Chambre d'hôtes	3,60 €/ couchage ⁽²⁾
Restauration ⁽¹⁾ <i>Comprenant notamment: Hôtel - restaurant, Restaurant, Table d'hôtes... Restauration en salle</i>	9,00 € / couvert ⁽²⁾
Restauration en terrasse	4,44 € / couvert ⁽²⁾
Camping	16,20 € / emplacement effectif
Restauration dans le camping	+ 4,44 € / couvert ⁽²⁾
Caravaneige	+ 80,40 €
Etablissement scolaire secondaire	40,20 € / classe

⁽¹⁾ La catégorie restauration comprend

- Tous les hébergements collectifs de grande capacité (plus de 8 personnes) qui fournissent les repas de leurs clients ou usagers, ainsi que ceux qui mettent à disposition des clients et usagers les équipements de cuisine nécessaires pour qu'ils le fassent eux mêmes, les centres de vacances, maison de retraite...
- Les restaurants, la part restauration des hôtels, les tables d'hôtes...

⁽²⁾ L'assiette de calcul "couchage" ou "couvert" renvoie à la capacité d'accueil.

CATEGORIES PROFESSIONNELLES produisant principalement des déchets :	NB DE PERSONNES travaillant dans la structure professionnelle	REDEVANCES 2006
cartons	1 ou 2	80,40 €
	3	178,80 €
	4 ou 5	284,40 €
	au dessus de 6	444,00 €
cartons et encombrants	de 1 à 3	284,40 €
	de 4 à 6	444,00 €
	de 7 à 14	624,00 €
	au dessus de 15	978,00 €
type bureau ou services	de 1 à 3	80,40 €
	4 ou 5	187,80 €
	6 ou 7	284,40 €
	au dessus de 8	444,00 €
type médical	1	80,40 €
	2 ou 3 en cabinet	178,80 €
	au dessus de 4 en cabinet	284,40 €
agricoles	-	80,40 €
polluants liés à la gestion du matériel	1 ou 2	80,40 €
	de 3 à 6	178,80 €
	7 ou 8	284,40 €
	de 9 à 20	444,00 €
	au dessus de 21	732,00 €
polluants liés à la matière 1ère réelle	1 ou 2	80,40 €
	de 3 à 6	178,80 €
	7 ou 8	284,40 €
	de 9 à 20	444,00 €
	au dessus de 21	732,00 €
liés à la construction par rapport à l'activité	de 1 à 3	80,40 €
	4 ou 5	178,80 €
	au dessus de 6	284,40 €
liés à la construction produisant majoritairement des DI	de 1 à 3	80,40 €
	4 ou 5	178,80 €
	au dessus de 6	284,40 €
bois	de 1 à 3	80,40 €
	4 ou 5	178,80 €
	de 6 à 9	284,40 €
	au dessus de 10	444,00 €
verre	de 1 à 5	80,40 €
	au dessus de 6	178,80 €

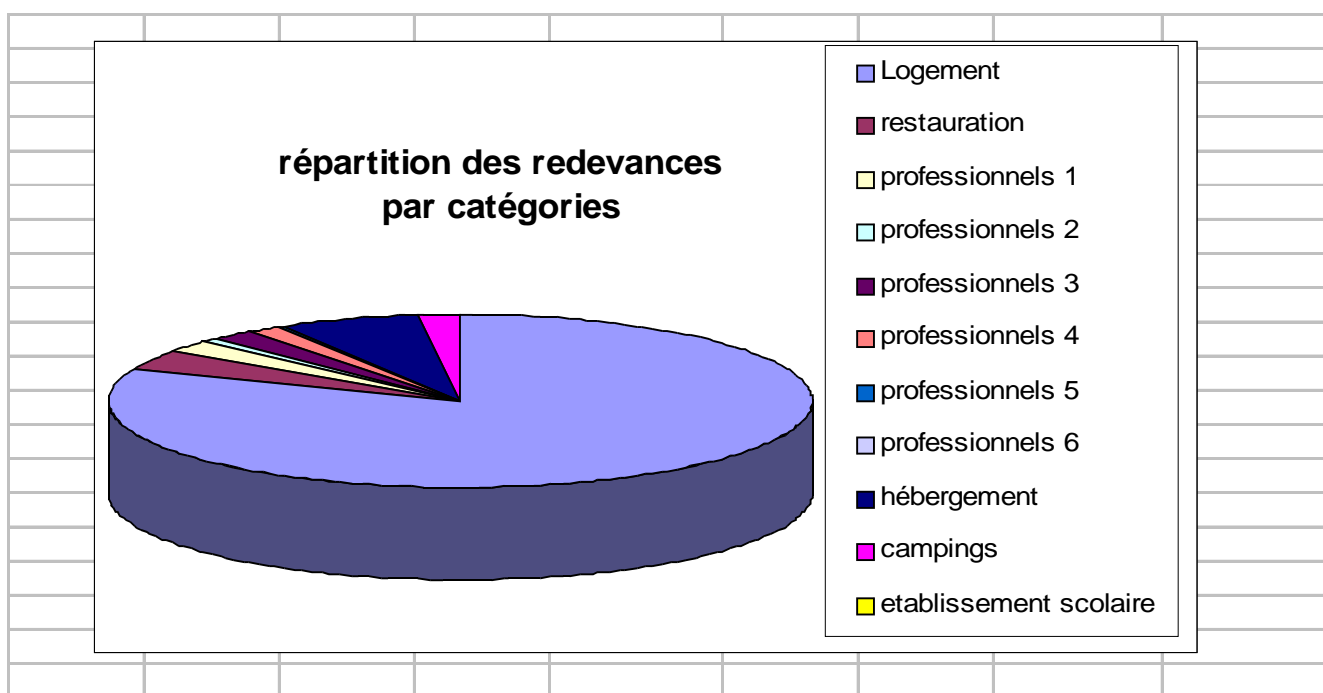
Le classement des catégories professionnelles est annexé à cette délibération.

Les catégories professionnelles « déchets cartons, déchets cartons et encombrants, déchets de type bureau ou services, déchets de type médical, déchets agricoles, produits polluants, déchets de bâtiments, déchets du bois, verre » peuvent bénéficier d'un dégrèvement sur leur redevance déchets en fonction du taux de déchets recyclés si les conditions suivantes sont remplies :

- Une réduction ou une valorisation des déchets mise en œuvre au 1^{er} janvier de l'année en cours. Cette valorisation doit être assurée expressément par un professionnel du recyclage avec lequel l'entreprise ou le commerce aura passé un contrat. Le contrat et les bons d'enlèvement et de traitement devront être fournis à la communauté de communes du Guillestrois.
- Une réduction des déchets produits par la mise en œuvre d'une technologie innovante.

Les usagers qui bénéficient de la déchetterie et du traitement **mais pas de la collecte des ordures ménagères** ont un abattement de 50 % de leur redevance.

Répartition des redevances selon les différentes catégories :



IV- AXES DE TRAVAIL POUR 2007

4-1- Collecte sélective et communication

Objectifs :

⇒ maintien d'une bonne participation au tri sélectif. lettre du tri/ sac / journal de la com com.

4-2- Agrandissement locaux techniques

Objectifs :

⇒ Améliorer les conditions de travail du personnel du service OM dont le nombre a augmenté en 2001.

Les garages et locaux techniques seront agrandis de 3 travées. Le poste de lavage sera amélioré afin de pouvoir laver correctement les camions en hiver.

Ce programme n'a pu démarré en 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006. Mais la digue a pu être construite et il est programmé pour 2007.

4-3- Extension déchetterie

Objectifs :

⇒ Améliorer les conditions d'accueil en déchetterie et permettre la mise en œuvre du compostage et d'autres améliorations pour le tri sélectif.

Fin du programme.

4-4 Acquisition d'un nouveau camion

En remplacement du camion vendu. Réception en début d'année.

4-5 Projets dans le cadre du SMITOMGA

La réhabilitation du CET – deuxième phase – doit avoir lieu en 2006. Ce programme coûtera 1 007 000 € HT. Les déchets devront être transférés sur un CSDU.

Une étude sur le compostage déchets verts, boues et déchets fermentescibles a été en partie réalisée sur les communautés de communes du Guillestrois et du canton de l'Argentière. Cette étude a été étendue à l'ensemble du Nord du département.

En 2006, la décision d'attendre concernant le compostage des déchets, fermentescibles et boues de stations d'épuration a été prise. Une zone test doit être faite.